

2327W 895

(1 piece)

Ste-Livrade le 9 juin 1960

Mesdames Vve BELMIMOUN, JOUVE et NGUYEN THI QUY
Françaises rapatriées d'Indochine, hébergées au
Centre d'Accueil de Ste-Livrade/Lot

à Monsieur le Contrôleur des Lois Sociales
de l'Agriculture

1 Place de la Mairie - AGEN -

Telephone N° 436

Monsieur le Contrôleur,

Nous avons l'honneur de vous exposer ci-contre un litige de travail survenu entre un employeur agricole M. AMMEUX - Domaine de Chambron - à MONTRAURIOL, près de CASTILLONES et nous trois ainsi que trente autres françaises hébergées au Centre d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Le 8 juin 1960 M. AMMEUX nous avait embauchées pour cueillir des petits pois au tarif horaire de 1,30 NF (tarif et conditions de travail agréés en présence de Monsieur le Directeur du Centre).

Nous avons été transportées sur le lieu de travail en autobus et avons travaillé au cours de la matinée pendant 4 heures.

A la reprise du travail à 14 heures, notre employeur nous a fait savoir qu'il nous ferait travailler l'après-midi à la tâche et nous payerait d'après le poids que nous aurions ramassé prétextant la lenteur de notre travail, ce qui, Monsieur le Contrôleur, est faux. En effet depuis 4 saisons de ramassage de petits pois, aucun propriétaire agriculteur des environs de Ste-Livrade nous a fait ce reproche et si le ramassage chez ce Monsieur était lent c'est que nous étions obligées de :

- 1°/- arracher les pieds de petits pois
- 2°/- cueillir les petits pois sur ces pieds

Monsieur le Contrôleur étant donné que nous avons été embauchées au tarif horaire nous avons refusé ces nouvelles conditions et étant donné que M. AMMEUX ne nous a ramenées au Centre de Ste-Livrade que tard dans la soirée où nous sommes arrivées à 19 heures ayant perdu une après-midi, de travail, nous pensons pouvoir prétendre à une journée complète soit 8 heures.

.../...

Nous vous demandons, Monsieur le Contrôleur, de bien vouloir intervenir en notre faveur pour nous faire obtenir gain de cause.

Veillez agréer, Monsieur le Contrôleur, avec tous nos remerciements, l'assurance de nos salutations distinguées.-